

La recherche de documents dans Gallilex

LA RECHERCHE LÉGISLATIVE.

Contenu

Recherche législative

Recherche des circulaires et autres actes administratifs

.....

Constituez votre propre actualité législative 

.....

Constituez votre propre actualité des circulaires 

.....

Compétences transférées aux Régions

.....

Accédez au site du CDA

.....

IMPRIMER CETTE PAGE 

Elle vous permet de trouver les textes législatifs et réglementaires essentiels promulgués par la Communauté française

Certains textes législatifs, transférés à la Communauté française lors de la fédéralisation de l'Etat, ont conservé leur appellation d'origine, loi, arrêté royal numéroté, arrêté royal ..., mais juridiquement parlant, ils sont désormais intégrés à la législation communautaire.

A partir de mai 1993, l'appellation « Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française » est progressivement remplacée par « Arrêté du gouvernement de la Communauté française ».

Enfin, Gallilex reprend, d'une part, quelques textes normatifs de compétence fédérale, comme la Constitution coordonnée au 17-02-1994, les lois de réformes institutionnelles et, d'autre part, des textes fédéraux et régionaux utiles à la gestion des matières attribués à la Communauté française.

Pour faciliter votre navigation dans Gallilex, un « chemin de fer » actif situé en haut des pages Internet vous permet de revenir aux rubriques de base.

Vous êtes ici : Accueil > Gallilex > Recherche législative > **Recherche sur l'index législatif**

ACTUALITE LEGISLATIVE PAR LE SYSTEME XML

■ Actualité législative de ces 3 derniers mois...  

Cette fonctionnalité permet de suivre en temps quasiment réel les nouvelles publiées sur différents sites et de constituer ainsi votre propre actualité.

Les logos « XML » et « RSS » (*Rich Site Summary*) avertissent l'utilisateur qu'un site propose un système RSS pour lequel le langage de programmation XML est utilisé.

Un logiciel spécial appelé *feed reader* ou lecteur de nouvelles ou agrégateur, rassemble toutes les nouvelles des sites que vous avez retenus et les met à votre disposition sans requérir votre intervention.

Le système « RSS » est facile à utiliser. Il vous suffit d'installer sur votre PC un agrégateur et de taper ensuite, dans la boîte de dialogue qu'il propose, les adresses (url) des sites qui vous intéressent.

Plusieurs agrégateurs libres ou gratuits sont téléchargeables sur le net :

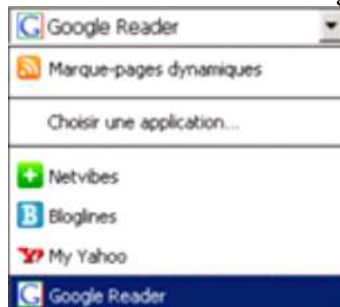
Exemple de logiciels fonctionnant sous Windows :

- [Mozilla Thunderbird](#) (libre). Il fonctionne aussi sous Mac OS X ;
- [MicroPlanet Gravity](#), la version française est GravityFR (libre) ;
- [Xnews](#), la version française est XnewsFR (gratuits) ;
- [MesNews](#) (gratuit).

D'autre part, certains navigateurs, comme Mozilla Firefox ou Google, proposent leurs agrégateurs.

Si vous naviguez avec Mozilla Firefox :


Déroulez la liste de choix d'agrégateurs :



Cliquez ensuite sur le bouton « S'abonner maintenant ».



Si vous naviguez avec Internet Explorer :

Il comporte son propre agrégateur. Il vous suffit donc de cliquer sur le bouton 

■ Recherche sur l'index législatif

L'index législatif rassemble les fiches signalétiques des textes législatifs, qu'ils soient en vigueur, abrogés ou simplement modificatifs d'autres normes.

La recherche est de type multicritères.

En passant le pointeur de votre souris sur le nom de certains champs, vous ouvrirez une infobulle définissant la nature et, le cas échéant, le mode d'introduction du critère de recherche.

Date de promulgation
Date à laquelle l'Exécutif a rendu la norme applicable, en la signant et en ordonnant sa publication au Moniteur belge.

Introduire la date, en **chiffres uniquement**, en respectant le schéma jj-mm-aaaa :
Exemple : 12 juin 2006 : entrer 12 6 2006
Vous pouvez également spécifier un **intervalle de temps**, les mentions indiquées pouvant comporter le jour, le mois et l'année (jj mm aaaa) ou se limiter au mois et à l'année (mm aaaa) ou à la seule année (aaaa).

ÉGISLATIVE

Date de promulgation : (jj-mm-aaaa) De - - à - -

Date de publication au Moniteur belge : (jj-mm-aaaa) De - - à - -

Nature juridique :

Niveau de pouvoir :

Mot(s) et/ou expression(s) dans l'intitulé :

IMPRIMER CETTE PAGE

©2008 Centre de documentation administrative [haut de page](#)

1^{er} exemple : Vous recherchez le *Décret modifiant les dispositions applicables en matière de congés et organisant la protection de la maternité* dont vous ne connaissez ni la date ni l'intitulé exacts. Vous savez cependant qu'il a été promulgué dans la première moitié de l'année 2003.

INDEX LÉGISLATIF

Rechercher Effacer

Numéro CDA :

OU

Date de promulgation : (jj-mm-aaaa)

De 01 - 01 - 2003 à 30 - 06 - 2003

Date de publication au Moniteur belge : (jj-mm-aaaa)

De - - - à - - -

Nature juridique :

->Décret de la Communauté française

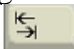
Niveau de pouvoir :

Communauté française

Mot(s) et/ou expression(s) dans l'intitulé :

protection de la maternité

Rechercher Effacer

⚠ astuce gain de temps : Pour passer d'une case à l'autre des champs « Date », utilisez la touche .

Pour encoder la nature juridique (ici Décret) et le niveau de pouvoir promulguant (ici la Communauté française), déroulez les listes de choix.

Résultat

INDEX LÉGISLATIF

 Version imprimable

1 document a été trouvé

Nombre maximum de résultats à afficher sur cette page : 20 OK

1

#	N°CDA	Date de promulgation et intitulé
1	27724	08/05/2003 - Décret modifiant les dispositions applicables en matière de congés et organisant la protection de la maternité

Dans ce cas, une seule référence correspond aux critères de recherche introduits.

2^{ème} exemple :

Vous recherchez tous les textes législatifs relatifs à la psychomotricité promulgués par la Communauté française.

INDEX LÉGISLATIF

Rechercher Effacer

Numéro CDA :

OU

Date de promulgation : (jj-mm-aaaa)

De - - à - -

Date de publication au Moniteur belge : (jj-mm-aaaa)

De - - à - -

Nature juridique :

Niveau de pouvoir :

Communauté française

Mot(s) et/ou expression(s) dans l'intitulé :

psychomotricité

Rechercher Effacer

Résultat

INDEX LÉGISLATIF



Version imprimable

8 documents ont été trouvés

Nombre maximum de résultats à afficher sur cette page :

1

#	N°CDA	Date de promulgation et intitulé
1	29582	17/12/2004 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation des membres de la Commission d'avis visée à l'article 12 du décret du 3 juillet 2003 introduisant des activités de psychomotricité dans l'enseignement...
2	28290	05/11/2003 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à l'achat de matériel sportif destiné aux activités de psychomotricité
3	28288	15/10/2003 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Commission d'avis visée à l'article 12 du décret du 3 juillet 2003 introduisant des activités de psychomotricité dans...
4	28291	10/10/2003 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 août 2003 portant désignation des membres de la commission d'avis visée à l'article 12 du décret du 3 juillet...
5	28174	16/09/2003 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 août 2003 portant désignation des membres de la commission d'avis visée à l'article 12 du décret du 3 juillet...
6	28148	03/09/2003 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant délégation de compétence dans le cadre du décret du 3 juillet 2003 introduisant des activités de psychomotricité dans l'enseignement maternel ordinaire
7	27891	05/08/2003 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation des membres de la commission d'avis visée à l'article 12 du décret du 3 juillet 2003 introduisant des activités de psychomotricité dans l'enseignement...
8	27848	03/07/2003 - Décret organisant des activités de psychomotricité dans l'enseignement maternel ordinaire

1

Vous pouvez choisir la quantité de documents à afficher par page.

Plusieurs documents ont répondu à vos critères. Vous pouvez en imprimer la liste en cliquant

sur  Version imprimable

Pour ouvrir la fiche signalétique du document choisi cliquer sur son numéro CDA en vert.

Résultat d'une recherche

La page qui s'ouvre est une fiche signalétique qui reprend les données suivantes :

- le numéro du document attribué par le C.D.A.
- sa date de promulgation et son intitulé ;
- sa date de parution au Moniteur belge et la page ;
- le niveau de pouvoir promulguant ;
- l'existence d'erratum(ta) et/ou addendum(da) ;
- les modifications éventuelles subies par le texte ;
- l'abrogation éventuelle ;
- les modifications éventuelles que ce texte apporte à d'autres ;
- la référence des documents qu'il abroge éventuellement.

INDEX LÉGISLATIF

Numéro CDA : 27724

Date de promulgation et intitulé : 08/05/2003 - Décret modifiant les dispositions applicables en matière de congés et organisant la protection de la maternité

Date et page Moniteur belge : 26/06/2003 p.34465

Niveau de pouvoir : Communauté française

Erratum : 17/09/2003 Page: 46182
25/11/2003 Page: 56558

Addendum : -

Est modifié par :

Date	NCDA	Date de promulgation et intitulé
08/05/2003	30654	28/02/1992 - Décret relatif aux statuts des maîtres de religion et professeurs de religion
08/05/2003	30958	02/06/2006 - Décret relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française

Est abrogé par : -

Modifie :

Date	NCDA	Date de promulgation et intitulé
15/01/1974	01608	15/01/1974 - Arrêté royal pris en application de l'article 160 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements...
22/03/1969	02680	22/03/1969 - Arrêté royal fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique,...
08/12/1967	03336	08/12/1967 - Arrêté royal pris en application de l'article 3 de l'arrêté royal du 28 février 1967 déterminant les positions administratives du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements...
27/07/1979	05574	27/07/1979 - Arrêté royal portant le statut du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française, des centres psycho-médico-sociaux spécialisés de la Communauté française, des centres de formation de la...
19/05/1981	08492	19/05/1981 - Arrêté royal relatif aux vacances et aux congés des membres stagiaires ou nommés à titre définitif du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux de l'Etat, des centres de formation de l'Etat et des services d'...
07/11/1991	16693	07/11/1991 - Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française relatif au congé parental et au congé pour des motifs impérieux d'ordre familial accordé à certains membres du personnel des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté...
02/01/1992	16738	02/01/1992 - Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française relatif au congé parental et au congé pour des motifs impérieux d'ordre familial accordés à certains membres du personnel des établissements d'enseignement de la Communauté...

...

Abroge :

Date	NCDA	Date de promulgation et intitulé	Type
13/10/1978	01150	13/10/1978 - Arrêté royal relatif aux congés d'accueil en vue de l'adoption et de la tutelle officielle des membres du personnel subsidie de l'enseignement subventionné	Abrogation
28/11/1978	01255	28/11/1978 - Arrêté royal relatif aux congés exceptionnels pour cas de force majeure des membres du personnel subsidies	Abrogation
14/01/1979	01344	14/01/1979 - Arrêté royal relatif aux congés de circonstances accordés à certains membres du personnel temporaire des établissements d'enseignement de l'Etat	Abrogation
27/02/1979	01365	27/02/1979 - Arrêté royal relatif aux congés exceptionnels pour cas de force majeure des membres du personnel des centres psycho-médico-sociaux et offices d'orientation scolaire et professionnelle subventionnés	Abrogation
29/05/1972	02012	19/05/1972 - Arrêté royal relatif aux jours de congé rémunéré de maladie et de maternité des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation et du personnel paramédical, désignés à titre temporaire, des...	Abrogation
01/10/1985	11681	01/10/1985 - Arrêté royal relatif au congé d'accueil en vue de l'adoption et de la tutelle officielle, accordé aux membres temporaires du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux de l'Etat	Abrogation

...

Les numéros en caractères verts des documents modificatifs, abrogatoires, modifiés et abrogés sont actifs. En cliquant dessus, vous avez accès à leur fiche signalétique dans l'index législatif.



Si le document est publié dans la législation coordonnée, la mention de ce numéro, en caractères de couleur verte, est active et renvoie directement au document coordonné (cf. p.8).

LÉGISLATION COORDONNÉE



Fiche signalétique



Document PDF



Version imprimable

[Retour initial](#)

Numéro CDA : 27724

Date de promulgation et intitulé : 08/05/2003 - Décret modifiant les dispositions applicables en matière de congés et organisant la protection de la maternité

Date et page Moniteur belge : 26/06/2003 p.34465

Niveau de pouvoir : Communauté française

Lien(s) Communauté française

Texte(s) de référence

-

Texte(s) dépendant(s)

NCD	Date de promulgation et intitulé
33303	16/07/2008 - Circulaire - Congés - Disponibilités - Absences réglementairement autorisées

Texte(s) connexe(s)

-

Autre(s) lien(s)

-

Lien(s) hors Communauté française

Texte(s) connexe(s)
(autres niveaux de pouvoir)

-

Autre(s) lien(s)
(fédéral / régional)

-

Mise à jour par le CDA 16/04/2009

La date de la dernière mise à jour du document figure au bas de la fiche signalétique des documents.

Le bouton [Retour initial](#) vous ramène à la fiche signalétique de l'index législatif.

LEGISLATION COORDONNÉE

De nombreux textes législatifs de la Communauté française ont subi des modifications. Le travail de coordination consiste à intégrer, dans l'acte juridique original, toutes les modifications qui lui ont été successivement apportées.

Cette actualisation de la législation en facilite la compréhension pour l'utilisateur mais cette législation coordonnée n'a pas de force juridique en soi. En effet, **seuls les textes normatifs tels que publiés dans le Moniteur belge ont une valeur juridiquement contraignante.**

Différents types de recherche vous sont proposés.

- Recherche multicritère simple
- Recherche multicritère avancée
- Recherche en plein texte
- Recherche thématique
- Dictionnaire des mots-clés

La recherche multicritère simple combine une interrogation par mots-clés sur l'intitulé et une recherche structurale chronologique (sur la date de promulgation des textes) et typologique (sur la nature juridique des textes). Une liste déroulante vous aide à encoder ce dernier critère de recherche.

LÉGISLATION COORDONNÉE

Rechercher Effacer

Date de promulgation : (jj-mm-aaaa)

- - 2006

Nature juridique :

-->Arrêté du Gouvernement de la Communauté française

Intitulé :

commission

ET

déontologie

ET

Rechercher Effacer

⚠ Si vous ne connaissez pas précisément les dates de promulgation des documents, il n'est pas nécessaire d'en encoder toutes les composantes. Vous pouvez n'indiquer que le mois ou simplement l'année.

Résultat de la recherche :

LÉGISLATION COORDONNÉE



Version imprimable

1 document a été trouvé

Nombre maximum de résultats à afficher sur cette page : OK

1

#	N°CDA	Date de promulgation et intitulé
1	30657	17/03/2006 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la composition de la Commission de déontologie pour les Services du Gouvernement de la Communauté française et les Organismes d'intérêt public relevant du Comité de...

Nombre maximum de résultats

Si votre recherche devait proposer plusieurs occurrences, il vous est loisible de choisir un nombre maximum de documents à afficher par page en l'indiquant dans la case *ad hoc* et en cliquant sur « OK ».

Pour ouvrir la fiche signalétique du document, cliquer sur son numéro CDA en vert.

La recherche multicritère avancée introduit des critères de recherches supplémentaires :

- **Identifiant** : numéro attribué au document par le Centre de documentation administrative (C.D.A.).



Astuce gain de temps :

Si votre travail vous amène à consulter régulièrement les mêmes textes législatifs afin d'en vérifier l'actualité, notez leur numéro CDA. Il vous suffira de reporter celui-ci dans le champ approprié.

- **chronologique** : Date de promulgation et de publication au Moniteur belge du document ;
- **juridique** : typologie des textes (Arrêtés, décrets, ...)
- **Niveau de pouvoir** : pouvoir promulguant.
- **thématique** : sélection selon les différentes matières traitées par la Communauté française.

Pour remplir ces trois derniers champs, une liste déroulante vous aide à encoder les critères de recherche.

Exemple de recherche :

LÉGISLATION COORDONNÉE

Rechercher Effacer

Numéro CDA :

OU

Date de promulgation : (jj-mm-aaaa)

De: - - 2008 à - -

Date de publication au Moniteur belge :
(jj-mm-aaaa)

De: - - à - -

Nature juridique :

→ Arrêté du Gouvernement de la Communauté française

Niveau de pouvoir :

Communauté française

Mot(s) et/ou expression(s) dans l'intitulé :

Thème :

Enseignement

OU

Matières culturelles et personnalisables

→ Audiovisuel et multimédia

Rechercher Effacer

Résultat de la recherche :

LÉGISLATION COORDONNÉE

 version imprimable

8 documents ont été trouvés

Nombre maximum de résultats à afficher sur cette page :

1

#	N°CDA	Date de promulgation et intitulé
1	33666	06/11/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française autorisant la RTBF à assurer la distribution en mode numérique du service radio BRF sur le bloc T-DAB 12B
2	33619	24/10/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les critères et modalités d'octroi des subventions d'investissement en équipement aux télévisions locales
3	33617	02/10/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les modalités de la contribution des éditeurs de services de radiodiffusion télévisuelle à la production d'oeuvres audiovisuelles sous forme de coproduction ou de ...
4	33616	02/10/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les modalités de la contribution des distributeurs de services de radiodiffusion télévisuelle à la production d'oeuvres audiovisuelles sous forme de coproduction ou...
5	33426	18/07/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française autorisant des radios d'écoles
6	33152	04/07/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant une liste de radiofréquences assignables aux éditeurs de services pour la diffusion de service de radiodiffusion sonore en mode analogique par voie hertzienne terr...
7	33150	04/07/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant l'appel d'offres pour l'attribution de radiofréquences et d'un réseau de radiofréquences pour la diffusion de services de radiodiffusion sonore en mode analogique par...
8	33256	13/06/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant exécution de l'article 25, point 6° du décret du 24 mars 2006 relatif à la désignation de 3 experts externes membres du Conseil de concertation

Pour ouvrir la fiche signalétique du document cliquer sur son numéro CDA en vert.

La recherche en plein texte porte sur un ou plusieurs mots contenus dans le corps du texte législatif (chaîne de caractères). Il vous suffit d'entrer les différents critères, l'un après l'autre.

Vous pouvez affiner votre recherche par l'emploi de troncatures ou d'opérateurs booléens.

▪ Les troncatures

Les guillemets

Si l'on encadre de guillemets le mot ou l'expression clé, la recherche s'effectue sur le mot ou l'expression précise.

Exemple: "*aide aux projets théâtraux*". La recherche sélectionnera les textes où apparaît cette association précise de mots.

L'astérisque

L'astérisque indique que des caractères sont éventuellement manquants ou que le mot ou l'expression est inséré dans un contexte textuel.

Exemple: *vaccin**. La recherche se fera sur *vaccin(s)*, *vaccination(s)*, *vacciné(s)*, etc.

▪ Les opérateurs booléens

ET

Cet opérateur sélectionne les textes dans lesquels figurent tous les critères de sélection.

Exemple: *vaccination ET maladie*. La recherche affichera tous les textes comportant ces deux mots.

OU

Cet opérateur sélectionne les textes dans lesquels figurent l'un ou l'autre des critères de sélection.

Exemple: *enseignement supérieur OU enseignement universitaire*. La recherche sélectionnera les textes comportant les expressions "enseignement supérieur" ou "enseignement universitaire".

ET PAS

Cet opérateur exclut certains mots de la recherche.

Exemple: *éducation ET PAS enseignement*. La recherche exclura les textes relatifs à l'enseignement.

Les trois opérateurs précédents sont combinables.

Exemple: *vaccination ET maladie ET PAS école ET PAS scolaire*. La recherche sélectionnera tous les textes relatifs à la vaccination et la prévention des maladies mais exclura les textes relatifs à ces matières dans le cadre scolaire.

PRES

Cet opérateur indique l'association étroite de deux critères qui ne peuvent pas être distants l'un de l'autre de plus de 3 mots.

Exemple: *sports PRES combats*. La recherche affichera les textes relatifs aux sports de combats.

 **Cet opérateur n'est pas combinable avec les autres opérateurs booléens.**

La troncature « * » et les opérateurs booléens sont associables dans une même recherche :

Exemples:

Vaccination ET maladie*. La recherche sélectionnera les textes comportant les mots vaccination et maladie, au singulier et au pluriel.

Subvention PRES archive**. La recherche sélectionnera les textes comportant les mots subvention et archive, au singulier et au pluriel.

La combinaison de ET PAS avec la troncature « * » est parfois plus complexe. Je voudrais trouver tous les occurrences comportant le radical « vaccin » sauf « vaccination(s) ». Je dois alors écrire ma requête de la manière suivante :

Vaccin* ET PAS (vaccination OU vaccinations).

En effet, « vaccination(s) » est une réponse possible pour vaccin*. Il faut donc, par l'emploi des parenthèses, désolidariser cette éventualité du premier membre de la requête.

Cette recherche en plein texte peut être associée à une recherche structurale chronologique (date de promulgation du texte) et typologique (nature juridique du texte).



The screenshot shows a search interface with a search bar at the top containing the query. Below the search bar, there are several search results listed under different categories: ACCORDS, ARRÊTÉS, and ARRÊTÉS. The results are displayed in a list format with a scrollable area. The interface includes search buttons and a search input field.

Exemple de recherche :

LÉGISLATION COORDONNÉE

Rechercher Effacer

Introduisez vos critères de recherche : modèles des diplômes*

Date de promulgation : (jj-mm-aaaa) De 01 - 2008 à 06 - 2008

Nature juridique : Arrêté de l'Évêque de la Communauté française

Rechercher Effacer

Résultat de la recherche :

LÉGISLATION COORDONNÉE



Version imprimable

3 documents ont été trouvés

Nombre maximum de résultats à afficher sur cette page : 50 OK

1

#	N°CDA	Date de promulgation et intitulé
1	33268	13/06/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française déterminant les modèles des diplômes et de leur supplément délivrés par les Hautes Ecoles et les jurys d'enseignement supérieur de la Communauté française délivrant des mêmes...
2	33359	13/06/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française déterminant les modèles des diplômes et de leur supplément délivrés par les Ecoles supérieures des Arts
3	33253	13/06/2008 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française déterminant les modèles des diplômes et de leur supplément délivrés par les Instituts supérieurs d'Architecture et le jury d'enseignement supérieur de la Communauté française...

1

Pour ouvrir la fiche signalétique du document cliquer sur son numéro CDA en vert.

La recherche thématique opère un classement des textes par compétences attribuées à la Communauté française. Sont ainsi distingués les textes normatifs relatifs à l'enseignement, aux matières culturelles et personnalisables et communs à ces deux matières.

- Enseignement
- Matières culturelles et personnalisables
- Textes législatifs communs aux deux thèmes

A l'intérieur de ces groupes principaux, les textes sont répartis par disciplines plus spécifiques. Ils y sont classés chronologiquement selon une ligne descendante, le texte le plus récent figurant en tête de liste.

Pour rechercher un texte, il vous suffit de sélectionner une compétence générale et ensuite une discipline spécifique.

LÉGISLATION COORDONNÉE

Matières culturelles et personnalisables (111)

- Aide à la jeunesse (91 documents)
- Arts de la scène (28 documents)
- Audiovisuel et multimédia (173 documents)
- Budget et Finances (43 documents)
- Centres culturels (18 documents)
- Enfance et ONE (80 documents)
- Fonction publique (166 documents)
- Informatique et statistiques (15 documents)
- Infrastructures (42 documents)
- Jeunesse et éducation permanente (41 documents)
- Langue française, lettre et livre (66 documents)
- Matières culturelles personnalisables (38 documents)

Une liste de textes s'affichera. Pour ouvrir la fiche signalétique et avoir accès au texte qui vous intéresse, cliquez sur son numéro CDA en vert.

#	N°CDA	Date de promulgation et intitulé
1	32652	07/11/2007 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant reconnaissance de la bibliothèque publique locale d'Etterbeek et abrogeant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 juin 1999 portant reconnaissance...
2	32651	07/11/2007 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant reconnaissance de la bibliothèque publique locale d'Ham-sur-Heure-Nalinnes
3	32650	07/11/2007 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant reconnaissance de la bibliothèque publique locale de Rouvray-Meix-devant-Virton
4	32649	07/11/2007 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant reconnaissance de la bibliothèque publique locale « Réseau Amblève & Liègne » et abrogeant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 juin 1999 portant...
5	32540	26/10/2007 - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française pris en exécution de l'article 12 du décret du 17 décembre 2003 relatif à l'emploi dans le secteur socioculturel portant des dispositions diverses

La recherche par mots-clés comprend trois dictionnaires :

- Enseignement
- Matières culturelles et personnalisables
- Tous les mots-clés

Ils ont été conçus de manière à faciliter votre recherche dans les textes normatifs en vigueur en Communauté française.

Ils comportent une série de mots et expressions clés reprenant, pour chacun d'eux, les principaux textes précisant le critère juridique recherché.

Pour opérer une recherche dans les dictionnaires des mots clés :

- Cliquez sur « Enseignement », « Matières culturelles et personnalisables » ou « Tous les mots clés » ;
- Une page s'ouvre qui affiche l'alphabet. Choisissez la lettre de l'alphabet qui correspond à la première lettre du mot clé que vous recherchez.
- Cliquez ensuite sur une expression clé pour obtenir le listing des textes y correspondant.

- # - A - B - C - D - E - F - G - H - I - J - K - L - M - N - O - P - Q - R - S - T - U - V - W - X - Y - Z -

Jeux

- Aires du jeux

Jury

- Jury central
- Jury chargé de la délivrance du diplôme de géomètre-expert immobilier
- Jury de la Communauté française
- Jury de promotion
- Jury de qualification
- Jury spécial
- Jurys interuniversitaires
- Jurys d'enseignement universitaire
- Jury chargé de procéder aux examens pour la délivrance du certificat d'aptitude à l'éducation des enfants anormaux
- Jury d'enseignement supérieur
- Jury d'établissement d'enseignement
- Jury d'expression française
- Jury habilité à délivrer un certificat de connaissance approfondie d'une langue d'immersion
- Jurys d'admission
- Jurys d'enseignement supérieur non universitaire
- Jurys d'examens

Résultat d'une recherche : fiche signalétique

On recherche l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21-12-2007 fixant la liste des radiofréquences assignables aux éditeurs de services pour la diffusion de service de radiodiffusion sonore en mode analogique par voie hertzienne terrestre sur base des dispositions de coordinations établies par l'arrêté royal du 10 janvier 1992 réglementant la radiodiffusion sonore en modulation de fréquence dans la bande 87.5 MHz-108 MHz



Fiche signalétique



Document PDF



Version imprimable

Numéro CDA : **32591**

Date de promulgation et intitulé : **21/12/2007** - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la liste des radiofréquences assignables aux éditeurs de services pour la diffusion de service de radiodiffusion sonore en mode analogique par voie hertzienne terrestre sur base des dispositions de coordinations établies par l'arrêté royal du 10 janvier 1992 réglementant la radiodiffusion sonore en modulation de fréquence dans la bande 87,5 MHz-108 MHz

Date et page Moniteur belge : 22/01/2008 p.2644

Niveau de pouvoir : Communauté française

Lien(s) Communauté française

Texte(s) de référence	NCDADate de promulgation et intitulé
	18864 17/02/1994 - Constitution - La Constitution coordonnée
	26379 20/12/2001 - Décret fixant le cadastre initial de référence de la Communauté française pour la radiodiffusion sonore en modulation de fréquence dans la bande 87,5-108 MHz et modifiant le décret du 24 juillet 1997 relatif au Conseil supérieur...
	27516 27/02/2003 - Décret sur la radiodiffusion

Texte(s) dépendant(s) : -

Texte(s) connexe(s) : -

Autre(s) lien(s) : Diffusion des services de radiodiffusion

Lien(s) hors Communauté française

Texte(s) connexe(s) (autres niveaux de pouvoir) : Loi 13-06-2005 communications électroniques
Déclaration universelle des droits de l'homme
Convention sauvegarde droits de l'H. et Libertés

Autre(s) lien(s) (fédéral / régional) : -

Mise à jour par le CDA : 19/05/2009

Cette fiche signalétique est différente de celle de l'index législatif. Elle ne vous donne que les éléments essentiels de la « vie » du document (numéro CDA, date de promulgation, de publication au Moniteur belge et page, niveau de pouvoir). En revanche, elle vous propose une série d'**hyperliens**.

Les liens internes à la Communauté française :

- Hyperliens de nature juridique : ils indiquent la hiérarchie des textes reliés (Textes de référence ou Textes dépendants) ou vous proposent des liens avec des textes de portée juridique voisine (Textes connexes) ;
- Hyperliens non juridiques : ce sont des liens établis avec des sites des services du Gouvernement de la Communauté française concernés par cette législation (Autres liens).



Les hyperliens externes à la Communauté française :

- Hyperliens de nature juridique : ils renvoient à des textes de référence ou de portée juridique voisine émis **par un autre niveau de pouvoir que la Communauté française** (Textes connexes) ;

- Hyperliens non juridiques : ce sont des liens établis avec des sites pouvant présenter une intérêt pour la compréhension du texte législatif recherché **Autre(s) lien(s)** ou **Autre(s) lien(s)** (fédéral / régional) .

Enfin, **la date de la dernière mise à jour figure au bas de la fiche.**

A partir de cette fiche signalétique, vous pouvez donc :

- consulter la fiche signalétique du document dans l'index législatif en cliquant sur son numéro CDA en vert.
- consulter le texte du document législatif en format PDF, en cliquant sur  Document PDF ;
- ouvrir la version imprimable de la fiche signalétique en cliquant sur  Version imprimable .

Signalétique du document

Date et intitulé :	21/12/2007. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la liste des radiofréquences assignables aux éditeurs de services pour la diffusion de service de radiodiffusion sonore en mode analogique par voie hertziennne terrestre sur base des dispositions de coordinations établies par l'arrêté royal du 10 janvier 1992 réglementant la radiodiffusion sonore en modulation de fréquence dans la bande 87.5 MHz-108 MHz
Dernière modification :	19/05/2009
Numéro CDA :	32591
Textes de référence :	NCDA Date de promulgation et intitulé 18064 17/02/1994 - Constitution - La Constitution coordonnée 26359 20/12/2001 - Décret fixant le cadastre initial de référence de la Communauté française pour la radiodiffusion sonore en modulation de fréquence dans la bande 87.5-108 MHz et modifiant le décret du 24 juillet 1997 relatif au Conseil supérieur... 27516 27/02/2003 - Décret sur la radiodiffusion
Textes dépendants :	-
Textes connexes :	-
Textes connexes (autres niveaux de pouvoir)	http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/api2.pl?lg=fr&pd=2005-06-20&numac=2005011238 (Loi 13-06-2005 communications électroniques) http://www.un.org/fr/documents/udhr/index.shtml (Déclaration universelle des droits de l'homme) http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/005.htm (Convention sauvegarde droits de l'H. et Libertés)
Liens Communauté française	http://www.cfwb-av.be/default.asp?V_ITEM_ID=537 (Diffusion des services de radiodiffusion)
Autres liens (fédéral / régional)	-

©2009 Centre de documentation administrative

Pour l'imprimer, cliquez sur l'icône  , pour la refermer cliquez sur  .

- consulter les textes normatifs de la Communauté française « hyperliés » en cliquant sur le « NCDA » en caractères verts.

Lien(s) Communauté française

Texte(s) de référence

NCDA	Date de promulgation et intitulé
18064	17/02/1994 - Constitution - La Constitution coordonnée
26359	20/12/2001 - Décret fixant le cadastre initial de référence de la Communauté française pour la radiodiffusion sonore en modulation de fréquence dans la bande 87.5-108 MHz et modifiant le décret du 24 juillet 1997 relatif au Conseil supérieur...
27516	27/02/2003 - Décret sur la radiodiffusion

Vous serez automatiquement renvoyé à la fiche signalétique de l'Index législatif d'où vous pourrez ouvrir le texte normatif dans la législation coordonnée en suivant la procédure décrite p.7.


Si votre recherche est infructueuse, l'application vous en avertit comme suit :

⚠ Votre recherche n'a donné aucun résultat : veuillez reformuler votre requête

Emploi de la barre d'outils d'Acrobat Reader


Grâce aux opérateurs de la barre d'outils d'Acrobat Reader, il vous est possible d'effectuer une série d'opérations dans le corps du texte sélectionné.

Recherche d'un mot ou d'une expression à l'intérieur du texte.



Cliquez sur l'icône  dans la barre d'outils en haut de l'écran. Une boîte de dialogue s'ouvre. Tapez le mot ou l'expression recherchée dans la barre de saisie.

Cette recherche se comporte comme si elle incluait les troncatures "*" et "\$". Si vous désirez que la recherche s'opère strictement sur le mot, cochez la case "Mot entier" qui correspond à la troncature "guillemets".

Exemple: Dans la Loi du 11-09-1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur, vous recherchez les peines prévues en cas d'usage abusif de titres universitaires. Tapez, dans la barre de saisie, le mot "peine", cochez "Mot entier" et cliquez sur "Rechercher".

La première occurrence du mot recherché apparaît en surbrillance. Pour obtenir les occurrences suivantes, cliquez, sur l'icône , jusqu'à ce que vous ayez obtenu toutes les occurrences.





⚠ Petite astuce gain de temps : Si vous devez rechercher le même mot ou la même expression dans plusieurs textes, placez, dans la mémoire tampon, le mot ou l'expression recherchés en procédant comme suit :

- Activez les grandes jumelles et tapez le mot à rechercher dans la barre de saisie.
- Cliquez 2 fois sur ce mot pour le mettre en surbrillance et copiez-le en activant simultanément les touches  de votre clavier.
- Pour reprendre la recherche dans d'autres textes sélectionnés, cliquez sur les grandes jumelles et copiez le mot, dans la barre de saisie, en activant simultanément les touches  de votre clavier.

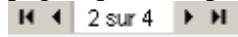
⚠ Avec les versions Acrobat Reader 6 et 7 et 8, le système de passage aux occurrences successives en activant les petites jumelles a été supprimé. Les occurrences s'affichent désormais dans le cadre "Résultats". Pour passer de l'une à l'autre, il suffit de cliquer sur chacune d'elles.

Déplacement dans le texte et agrandissement ou réduction du texte

Les boutons suivants vous permettent de vous déplacer dans le texte :

-  : Revenir à la page précédente ;
-  : Retour à la première page ;
-  : Aller à la page suivante ;
-  : Aller à la dernière page.

Ces boutons figurent aussi dans la barre d'outils au bas de l'écran. S'y ajoute un compteur de pages qui vous permet de repérer le numéro de la page examinée :



Vous pouvez également vous déplacer dans le texte en activant l'icône suivante :



Cliquez sur la main et l'amener dans le texte. Pour faire défiler le texte, maintenez la touche gauche de la souris enfoncée (touche droite pour une souris configurée pour les personnes gauchères). Pour reculer dans le texte, tirez, avec la main, vers le bas ; pour avancer, tirez vers le haut.

Affichage du texte

Les boutons suivants permettent de faire varier l'échelle d'affichage du texte :



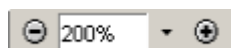
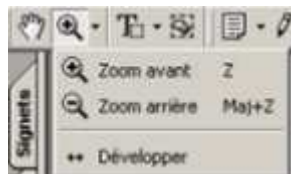
: Pour agrandir le texte, cliquez sur cette icône et placez-vous en un point quelconque du texte. Cliquez sur le texte. Chaque clic supplémentaire augmente la taille du texte.



: Pour réduire la taille de la police, cliquez sur cette icône et placez-vous en un point quelconque du texte. Cliquez sur le texte. Chaque clic supplémentaire réduira davantage le texte.

Si cette loupe n'apparaît pas dans la barre d'outils d'Acrobat Reader, affichez-la en cliquant sur le bouton ▼ jouxtant la loupe marquée d'un + . Cliquez sur "Zoom arrière" pour activer la loupe de réduction du texte.

Si vous désirez conserver cette loupe dans la barre d'outils, cliquez sur "Développer".




: Ces commandes zoom vous permettent de régler la taille du texte avec plus de précision grâce à la commande "Zoom -" ou "Zoom". En cliquant plusieurs fois sur les zooms - et +, vous opérerez des réductions ou agrandissements successifs du texte.

En cliquant sur le bouton ▼, vous pouvez choisir l'échelle d'affichage du texte :



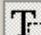

Sauvegarde du texte ou de parties de texte

Enregistrement du texte sur votre disque dur :


Cliquez sur l'icône  de la barre d'outils. Une boîte de dialogue s'ouvre qui vous permet d'enregistrer le texte sur une portion de votre disque dur sous l'appellation de votre choix.


Sauvegarde de parties de texte

Vous pouvez copier vos extraits de textes directement dans un document Word.


- Cliquez sur le bouton de sélection de texte  dans la barre d'outils d'Acrobat Reader. La souris a saisi le curseur de sélection de texte.
- Placez-vous au début du passage du texte que vous voulez copier et, en maintenant enfoncé le bouton gauche (droit pour les personnes gauchères) de la souris, sélectionnez l'extrait par surbrillance. Cliquez ensuite sur le bouton droit de la souris (gauche pour les personnes gauchères) et choisissez "Copier".
- Ouvrez un document Word et copiez-y votre extrait en cliquant sur le bouton droit de la souris (gauche pour les personnes gauchères). Choisissez "Coller". Vous pouvez également copier votre extrait en appuyant simultanément sur les touches  de votre clavier. Répétez cette procédure pour copier d'autres extraits.

Si vous souhaitez que les copies de vos extraits conservent la présentation des textes en PDF, appliquez la méthode suivante :


- Cliquez sur le bouton  de la barre d'outils. La souris a saisi l'outil de cadrage. Positionnez-le en haut à gauche du texte à copier.
- Maintenez enfoncé le bouton gauche de la souris (droit pour les personnes gauchères) et étendez le cadre de sélection autour du passage à copier.
- Lâchez le bouton de la souris et ramenez le curseur à l'intérieur du cadre. Cliquez sur le bouton droit de la souris (gauche pour les personnes gauchères) et cliquez sur "Copier".
- Ouvrez un document Word et copiez-y votre extrait en cliquant sur le bouton droit de la souris (gauche pour les personnes gauchères). Choisissez "Coller". Vous pouvez

également copier votre extrait en appuyant simultanément sur les touches  de votre clavier. Répétez cette procédure pour copier d'autres extraits.



Impression du texte

Si vous désirez imprimer l'ensemble du texte qui vous intéresse, cliquez sur l'icône  de la barre d'outils d' Acrobat Reader.

Envoi du texte par courriel


Si vous désirez envoyer un texte par courriel, cliquez sur l'icône  de la barre d'outils d' Acrobat Reader.

Mise en évidence de parties du texte

Vous pouvez surligner des parties du texte en cliquant sur l'icône . La souris a saisi l'outil. Passez-le sur la partie de texte que vous voulez signaler particulièrement. Pour supprimer votre sélection, cliquez avec le bouton gauche de la souris (droit pour les personnes gauchères) et tapez sur la touche .

Adjonction de commentaires personnels

Il vous est possible de « coller » des annotations ou remarques personnelles sur un document.

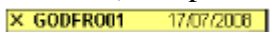
Cliquez sur l'icône . La souris a saisi la fenêtre d'annotations. Placez la souris où vous le désirez dans le texte et cliquez sur son bouton gauche (droit pour les personnes gauchères). La fenêtre s'ouvre. Rédigez votre texte.


Exemple :



STAGES PEDAGOGIQUES EN REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE

J'ai le plaisir de vous informer de l'organisation prochaine, dans le cadre de l'accord culturel belgo-allemand, d'un stage pédagogique en République fédérale allemande. Ce stage, unique cette année-ci, concerne les professeurs d'allemand de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur non-universitaire.

Pour supprimer votre note, positionnez la souris dans le cadre, cliquez sur le bouton gauche de la souris (droit pour les personnes gauchères) et fermez la fenêtre en cliquant sur le signe X : .

L'icône  réapparaît. Cliquez ensuite sur le bouton droit (gauche pour les personnes gauchères) de la souris et choisissez « Supprimer ».

LA RECHERCHE DES CIRCULAIRES ET DES ACTES ADMINISTRATIFS.

Elle vous permet de trouver les textes des circulaires administratives et ministérielles et des autres actes administratifs (décisions, notes, règlements) émis par les cabinets ministériels et les services du Gouvernement de la Communauté française.

ACTUALITE DES CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS PAR LE SYSTEME XML

■ Actualité des circulaires et autres actes administratifs de ces 3 derniers mois... XML RSS 2.0

Cette fonctionnalité permet de suivre en temps quasiment réel les nouvelles publiées sur différents sites et de constituer ainsi votre propre actualité (voir Actualités législatives, p. 2).

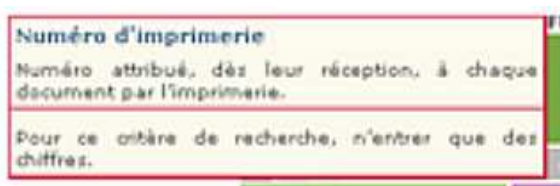
INDEX DES CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS

■ Recherche sur l'index

Cet index rassemble les fiches signalétiques des textes des circulaires et des autres actes administratifs, qu'ils soient en vigueur, abrogés ou simplement modificatifs d'autres documents.

La recherche est de type multicritères.

En passant le pointeur de votre souris sur le nom de certains champs, vous ouvrirez une infobulle définissant la nature et, le cas échéant, le mode d'introduction du critère de recherche.



Circulaires à thématiques particulières :

AGPE (A.G. des personnels de l'enseignement) ▾

Numéro thématique :

Formulaire de recherche :

INDEX DES CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS

<input type="button" value="Rechercher"/>	<input type="button" value="Effacer"/>
Numéro CDA :	<input type="text"/>
	OU
Numéro d'imprimerie :	<input type="text"/>
Date d'adoption : (jj-mm-aaaa)	De <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/> à <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/>
Date de publication au Moniteur belge : (jj-mm-aaaa)	De <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/> à <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/>
Nature juridique :	<input type="text"/>
Niveau de pouvoir :	<input type="text"/>
Mot(s) et/ou expression(s) dans l'intitulé :	<input type="text"/>
Circulaires à thématiques particulières :	<input type="text"/>
Numéro thématique :	<input type="text"/>
Autorité éditrice :	<input type="text"/>
Nom signataire : (plusieurs noms possible)	<input type="text"/>
Référence circulaire :	<input type="text"/>
Niveaux et services :	<input type="text"/>
Niveau d'étude :	<input type="text"/>
Forme d'enseignement :	<input type="text"/>
Réseau :	<input type="text"/>
Service :	<input type="text"/>
Horaires :	<input type="text"/>
<input type="button" value="Rechercher"/>	<input type="button" value="Effacer"/>

Le formulaire de recherche de cet index est similaire à celui de l'index législatif. Nous ne décrivons donc que les champs propres aux circulaires et aux autres actes administratifs.

Le champ « ***Circulaires à thématiques particulières*** »

Ces circulaires, souvent récurrentes, traitent d'une matière particulière de l'enseignement et portent alors les mêmes numéros d'année en année.

Pour votre recherche, vous disposez de deux sous-champs :
Choisissez la thématique dans la liste déroulante et, si vous le connaissez, reportez le numéro annuel, en chiffres uniquement, dans le sous-champ voisin.

Circulaires à thématiques particulières :

Numéro thématique :

Les champs « Autorité éditrice » et « Signataire » permettent de faire une recherche sur la qualité (fonctionnaire général, Ministre, ...) et l'identité de la personne signataire de la circulaire ou de tout autre acte administratif :

- Choisissez la qualité du signataire en développant la liste déroulante « **Autorité éditrice** » et cliquez sur la mention adéquate ;
- Indiquez le(s) nom(s) du(des) signataire(s). **Ce champ accepte une recherche de type « en plein texte »** avec emploi de troncatures, joker et opérateurs booléens :
 - Troncatures : les guillemets permettent une recherche sur un nom précis, par exemple *Hubin* ;
Les astérisques * remplacent plusieurs caractères manquants, par exemple Dup* ou *mon*. La recherche donnera *Dupont* et *Simonet*.
 - Joker : Le tiret bas _ remplace un caractère manquant, par exemple Collar_. La recherche affichera *Collard*.
 - Opérateurs
 - Booléens :
 - ET : par exemple, Hazette ET Nollet. La recherche sélectionnera les textes signés par ces deux ministres ;
 - OU : par exemple, Hazette OU Nollet. La recherche sélectionnera les textes signés par l'un ou l'autre de ces deux ministres ;
 - ET PAS : par exemple, Hazette ET PAS Nollet. La recherche sélectionnera les textes signés par le seul ministre Hazette.

Le champ « Référence circulaire » effectue une recherche sur l'identificateur du document dans le service administratif ou la cellule de cabinet émetteur.

⚠ Il est indispensable de reproduire fidèlement les données de la référence ; toutefois, ce champ est insensible à la différence minuscules-majuscules.

Le champ « Niveau et Service » permet de préciser le public cible d'une circulaire. **Ce champ accepte une recherche de type « en plein texte ».**

Par exemple, pour trouver les documents s'adressant à l'enseignement fondamental maternel exclusivement on entrera le critère suivant : fondamental ET PAS primaire.

Les champs suivants comportent une liste déroulante de choix dans laquelle vous devez sélectionner le critère adéquat :

- Le champ « Niveau d'étude » permet d'opérer une recherche sur l'échelonnement du cursus des études (fondamental –maternel et primaire, secondaire, et supérieur – non universitaire et universitaire) ;
- Le champ « Forme d'enseignement » concerne les types d'enseignement mettant en œuvre des stratégies pédagogique qui leur sont propres ;
- Le champ « Réseau » permet une recherche de documents concernant les établissements d'enseignement appartenant à un même pouvoir organisateur ou

structurés par des pouvoirs organisateurs de même nature juridique (réseau de la Csommunauté française, de l'officiel subventionné et du libre subventionné).

- Le champ « Service » permet de rechercher les textes concernant des entités auxiliaires de l'enseignement (Centre psycho-médico-sociaux, Centres de dépaysement et de plein air, ...)
- Le champ « Horaire » opère une recherche sur les documents relatifs aux horaires propres aux différentes formes d'enseignement.

Exemple de recherche :

Vous recherchez une circulaire traitant des discriminations positives dont vous ne connaissez ni la date ni l'intitulé exacts. Vous savez cependant qu'elle a été émise dans le premier trimestre de l'année 2006.

INDEX DES CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS

Rechercher Effacer

Numéro CDA :

OU

Numéro d'imprimerie :

Date d'adoption : (jj-mm-aaaa) De 01 - 01 - 2006 à 31 - 03 - 2006

Date de publication au Moniteur belge : (jj-mm-aaaa) De - - à - -

Nature juridique : --> Circulaire (Communauté française)


Niveau de pouvoir : Communauté française

Mot(s) et/ou expression(s) dans l'intitulé : discriminations positives

Pour encoder la nature juridique (ici Circulaire de la communauté française) et le niveau de pouvoir promulguant (ici la Communauté française), déroulez les listes de choix.

Résultat

INDEX DES CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS

 Version imprimable


2 documents ont été trouvés Nombre maximum de résultats à afficher sur cette page : 20 OK

1

#	N° CDA	Date d'adoption et intitulé
1	38381	20/02/2006 - Circulaire - Discriminations positives - Enseignement secondaire
2	38372	13/02/2006 - Circulaire - Discriminations positives

1

Deux références correspondent aux critères de recherche introduits.

Vous pouvez imprimer cette liste en cliquant sur  Version imprimable

Pour ouvrir la fiche signalétique du document choisi cliquer sur son numéro CDA en vert.

Résultat d'une recherche

La page qui s'ouvre est une fiche signalétique qui reprend les données suivantes :

- le numéro du document attribué par le C.D.A.
- son numéro d'imprimerie
- sa date de promulgation et son intitulé ;
- le cas échéant, sa durée de validité ;
- le niveau de pouvoir promulguant ;
- la référence du document ;
- s'il s'agit d'une circulaire à thématique particulière, la référence thématique et son numéro annuel ;
- le(s) réseau(x) d'enseignement concerné(s) ;
- le(s) niveau(x) d'enseignement concerné(s) ;
- l'(les) autorité(s) éditrice(s) et signataire(s)
- l'existence d'erratum(ta) et/ou addendum(da) ;
- les modifications éventuelles subies par le texte ;
- l'abrogation éventuelle ;
- les modifications éventuelles que ce texte apporte à d'autres ;
- la référence des documents qu'il abroge éventuellement.

Exemple :

INDEX DES CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS

Numéro CDA : 30381
Numéro imprimerie : 01371
Date d'adoption et intitulé : 20/02/2006 - Circulaire - Discriminations positives - Enseignement secondaire
Validité : Du 01/09/2006 au 30/09/2007
Niveau de pouvoir : Communauté française
Référence du document : -
Circulaires à thématiques particulières : -

Réseau(x) : Communauté française
Subventionné communal
Subventionné provincial
Libre confessionnel
Libre non-confessionnel

Niveaux et services : SEC / CPMS

Autorité(s) éditrice(s) et signataire(s) :

Autorité éditrice	Nom, Prénom Signataire	Compétence
Directeur(trice) général(e)	Lise-Anne HANSE	

Erratum : -

Addendum : -

Est modifié par :

Date	NCDA	Date de promulgation et intitulé
20/02/2006	32724	30/01/2008 - Circulaire - Discriminations positives - Enseignement secondaire - Appel à projets


Est abrogé par : -

Date	NCDA	Date de promulgation et intitulé
22/01/2003	27331	22/01/2003 - Circulaire - Discriminations positives - Année scolaire 2003-2004

Abroge :

Mise à jour : 16/04/2009

Les numéros en caractères verts des documents modificatifs, abrogatoires, modifiés et abrogés sont actifs. En cliquant dessus, vous avez accès à leur fiche signalétique dans l'index des circulaires et autres actes administratifs.

 Si le document est publié dans les « *Circulaires et autres actes administratifs en vigueur* », la mention de ce numéro, en caractères de couleur verte, est active et y renvoie directement.

Exemple :

[RECHERCHE DES CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS](#)

[INDEX DES CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS](#)

Numéro CDA : [34107](#)

Renvoi dans les circulaires et autres actes administratifs en vigueur :

CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS EN VIGUEUR



Fiche signalétique



Document PDF



Version imprimable

[Retour initial](#)

Numéro CDA : 34107

Numéro imprimé : 02699

Date d'adoption et intitulé : 30/04/2009. - Circulaire - Appel aux stages pour les emplois vacants de conseillers psycho-pédagogiques, d'auxiliaires sociaux et d'auxiliaires paramédicaux à pourvoir dans les centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française (2008-2009).

Validité : Du 30/04/2009 au -

Niveau de pouvoir : Communauté française

Référence du document : 09/NL/MD/PMS-STAGE

Nombre d'annexes : -

Service gestionnaire : AGPE - DGPECF - Direction de la Carrière des personnels

Réseau(x) : Communauté française

Niveaux et services : TOUS

Autorité(s) éditrice(s) et signataire(s) :

Autorité éditrice	Nom, Prénom Signataire	Compétence
Directeur(trice) général(e)	Bernard GORET	

Textes de référence : -

Textes dépendants : -

Textes connexes : -

Mise à jour : 07/05/2009

La date de la dernière mise à jour du document figure au bas de la fiche signalétique des documents.

Le bouton « Retour initial » vous ramène à la fiche signalétique de l'index.

CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS EN VIGUEUR

La recherche des documents administratifs en vigueur fonctionne d'après les mêmes principes que la recherche dans la législation coordonnée. **Seuls, quelques champs spécifiques à ces documents ont été ajoutés dans les différents modules de recherche.**

La recherche multicritère simple

Pour le fonctionnement de ce module de recherche, voir. p. 9.

Champs de la recherche :

Date d'adoption : (jj-mm-aaaa)	<input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/>
Nature juridique :	<input type="text"/>
Niveau d'étude :	<input type="text"/>
Forme d'enseignement :	<input type="text"/>
Intitulé :	<input type="text"/>
	ET
	<input type="text"/>
	ET
	<input type="text"/>

La recherche multicritère avancée

Pour le fonctionnement de ce module de recherche, voir. p. 10.

Numéro CDA :	<input type="text"/>
	OU
Numéro d'imprimerie :	<input type="text"/>
Circulaire à thématiques particulières :	<input type="text"/>
Numéro thématique :	<input type="text"/>
Date d'adoption : (jj-mm-aaaa)	De <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/> à <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/>
Date de publication au Moniteur belge : (jj-mm-aaaa)	De <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/> à <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/>
Nature juridique :	<input type="text"/>
Niveau de pouvoir :	<input type="text"/>
Mot(s) et/ou expression(s) dans l'intitulé :	<input type="text"/>
Autorité éditrice :	<input type="text"/>
Nom signataire : (plusieurs noms possible)	<input type="text"/>
Référence du document :	<input type="text"/>
Niveaux et services :	<input type="text"/>
Niveau d'étude :	<input type="text"/>
Forme d'enseignement :	<input type="text"/>
Réseau :	<input type="text"/>
Service :	<input type="text"/>
Horaire :	<input type="text"/>
Thème :	<input type="text" value="Enseignement"/>
	OU
	<input type="text" value="Matières culturelles et personnalisables"/>

La recherche en plein texte

Pour le fonctionnement de ce module de recherche, voir. p.12.

La recherche thématique

Pour le fonctionnement de ce module de recherche, voir. p. 14.

La recherche par mots-clés

Pour le fonctionnement de ce module de recherche, voir. p.15.

Résultat d'une recherche :

CIRCULAIRES ET AUTRES ACTES ADMINISTRATIFS EN VIGUEUR



Fiche signalétique



Document PDF



Version imprimable

Numéro CDA : 31190

Numéro imprimerie : -

Date d'adoption et intitulé : 12/01/2000. - Circulaire - Complémentarité entre le secteur de l'Enseignement et le secteur de l'Aide à la Jeunesse

Validité : -

Niveau de pouvoir : Communauté française

Référence du document : -

Nombre d'annexes : -

Service gestionnaire : -

Réseau(x) : Communauté française
Subventionné communal
Subventionné provincial
Libre confessionnel
Libre non confessionnel

Niveaux et services : Fond

Autorité(s) éditrice(s) et signataire(s) :

Autorité éditrice	Nom, Prénom Signataire	Compétence
Ministre	Jean-Marc Nollet	Ministre de l'Enfance, chargé de l'enseignement fondamental, de l'accueil et des missions confiées à
Ministre	Pierre Hazette	Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial
Ministre	Nicole MARECHAL	Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé

NCDA	Date de promulgation et intitulé
21557	24/07/1997 - Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre
22209	30/06/1998 - Décret visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives

NCDA	Date de promulgation et intitulé
32818	29/02/2008 - Circulaire - Circulaires de bonnes pratiques de collaboration et de communication entre les secteurs de l'enseignement au sens large [fondamental et secondaire] et de l'aide à la jeunesse

Textes connexes :

Mise à jour : 13/05/2009



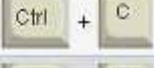
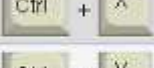

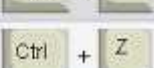
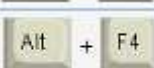
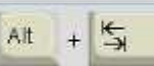

⚠ Dans l'exemple suivant, la circulaire n'est pas datée, le CDA lui a attribué la date de sa réception. L'application vous en avertit.

Date d'adoption et intitulé :

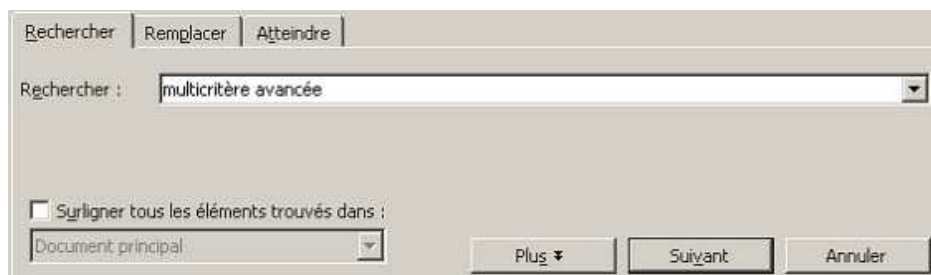
⚠ Date de réception au C.D.A.

01/06/2000. - Circulaire - Erratum à la circulaire n° 1477 du 29 mai 2006 relative à la constitution et transmission des dossiers administratif et pécuniaire des membres du personnel des établissements officiels et libres d'enseignement
Circulaire - Erratum à la circulaire n° 1477 du 29 mai 2006 relative à la constitution et transmission des dossiers administratif et pécuniaire des membres du personnel des établissements officiels et libres d'enseignement...

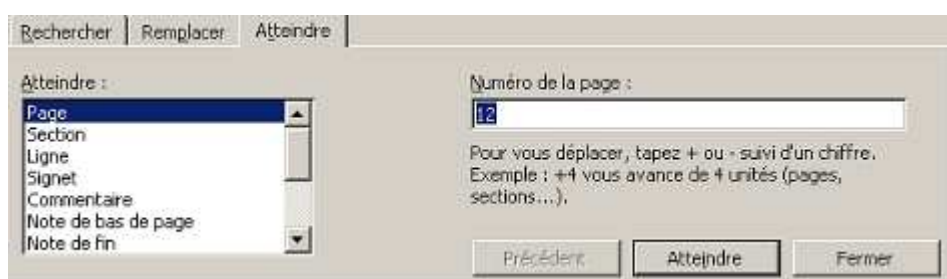
POUR GAGNER DU TEMPS : QUELQUES « RACCOURCIS CLAVIER » :

Afficher l'aide relative à l'élément sélectionné	
Actualiser le contenu de la fenêtre active	
Copier	
Couper	
Coller	
Sélectionner tout	
Annuler	
Fermer la fenêtre ou le programme actif	
Basculer d'un élément ouvert à un autre	

La combinaison  +  vous permet de rechercher un mot ou une expression dans le texte :



La combinaison  +  vous permet d'atteindre une page :



OUVERTURE DE L'AIDE A L'UTILISATEUR ET DU PLAN DU SITE :

L'aide à l'utilisateur et le plan du site sont accessibles depuis toutes les pages de *Gallilex* en cliquant sur les signets situés en haut de la fenêtre de votre écran.

